**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 14 (1876)

**Heft:** 29

**Artikel:** Discours à Messieurs les orateurs vaudois du tir fédéral

Autor: L.C.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-183828

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

#### PRIX DE L'ABONNEDERNT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger: le port en sus.

Nous prions nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas réglé leur abonnement de le faire sans retard, afin d'éviter une interruption dans l'envoi du journal.

## Discours à Messieurs les orateurs vaudois du tir fédéral.

Très chers concitoyens!

Ce n'est pas sans un certain tremblement que je m'aventure sur le terrain que vous vous êtes réservé. En m'adressant à vous qui porterez la parole dans notre grande fête nationale, je ne le fais qu'avec respect.

Je sens, chers concitoyens, combien est grande et difficile la mission que vous allez vous imposer, à savoir de parler au nom d'un peuple entier, au nom du canton de Vaud.

Emettre une opinion personnelle, parler avec l'autorité de la raison, cautionnée par la conscience, se faire de toutes pièces une théorie sur un point quelconque de notre vie nationale, puis l'exprimer au nom de tous, c'est là certainement une tâche pleine d'écueils. Si au moyen de mon falot fumeux, je pouvais vous en faire voir quelques-unes, j'aurais atteint mon but.

Il est bien entendu, chers concitoyens, que je ne m'adresse pas ici à ceux dont les discours sont faits. Ces pièces d'éloquence, méditées dans le silence du cabinet, mesurées froidement, dont la disposition a été patiemment étudiée, les arguments bien choisis et les conclusions habilement déduites, ces morceaux-là sont sans doute irréprochables. D'ailleurs, il n'est plus temps de les revoir, le tourbillon de la fête arrive: adieu le calme. Et puis, c'est si ennuyeux de retoucher un manuscrit correct, bien propre et qui attend dans le portefeuille le moment d'être remis à la rédaction du bulletin officiel.

Mais c'est aux improvisateurs que je voudrais dire quelques mots. A vous, qui serez pris à l'improviste par vos compatriotes ou par la générosité du vin d'honneur! A vous, à qui le désir de voir votre nom inscrit dans les annales du tir, pourrait faire perdre la tramontane!

Car chacun le sait, souvent rien n'est plus misérable que les discours faits d'abondance.

Deux sujets sont particulièrement délicats à traiter : la révision fédérale et la liberté.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La révision fédérale! voilà un thème qui a été repassé, exploité, faussé! On l'a servi à toutes les sauces et surtout au vinaigre. En 1872, les Vaudois (à 3000 près) ont voté comme un seul homme pour repousser cette épouvantable chose, qu'on appelait la centralisation dont on voulait nous doter par la révision fédérale. En 1874 le même plat nous fut servi avec une sauce un peu étendue. Les convives du haut de la table en mangèrent et nous dirent: mangez. Et plein de confiance en ceux qui présidaient au festin, nous mangeames. Puis vinrent les nausées, les haut-le-cœur, l'indigestion. Et dans cette révolte de notre estomac nous eûmes des accents de mauvaise humeur, contre les fournisseurs, les cuisiniers et surtout contre les gâte-sauces. Seuls nos amphitryons furent épargnés.

Maintenant, nous nous en prenons à la révision fédérale, au pouvoir exécutif, à la loi militaire, à propos de toutes les contrariétés qui nous surviennent. Chaque fois qu'un petit froissement d'amourpropre nous met de travers, vite un coup de boutoir aux nouvelles institutions fédérales.

Nous ne sommes pas assez modestes pour faire notre mea culpa et dire: nous avons maintenant ce que nous avons voté sur le conseil de nos mentors politiques; nous préférons nous accuser mutuellement d'autoritaires ou de centralisateurs, gros mots presque synonymes, qui finiront par s'user à force d'avoir frappé à faux l'un contre l'autre.

C'est pourquoi, chers concitoyens, par respect pour ce gros bon sens populaire dont nous aimons tant à nous vanter, laissez en repos la révision fédérale, dont le double souvenir ne peut faire honneur qu'à notre docilité électorale.

J'en viens maintenant à mon second point : la Liberté.

En 1836, les discours des orateurs étaient remplis d'aspirations à la liberté. M. le bourgmeistre Hess, de Zurich, en présentant la bannière fédérale, dit entr'autres choses en français: « Salut au nom de » la sainte liberté! de ce nom si souvent profané » et de ce nom d'une force magique, qui fait triom- » pher malgré des siècles de revers. »

De ce nom si souvent profané! Voilà une parole amère et vraie prononcée par un des Suisses les plus considérables de l'époque. Combien dès lors s'est-il commis d'injustices et de sottises au nom de la liberté! Combien de fois les prétendus pas vers la liberté n'ont-ils pas été des œuvres de despotisme? C'est que beaucoup d'hommes d'Etat sont ainsi faits, qu'ils veulent la liberté pour eux seuls et la refusent aux autres.

Dans notre pays nous avons une si longue pratique de la liberté, que nous la traitons un peu cavalièrement. Après l'avoir faite asseoir à tous nos banquets populaires, nous l'acclamons en temps et hors de temps, et quand le vin du cru a troublé nos cervelles, on nous retrouve encore, cavaliers plus empressés que galants, offrant un bras peu sûr à l'altière déesse.

Nous prenons trop volontiers à la lettre l'immortelle strophe où Barbier dit :

C'est que la Liberté n'est pas une comtesse Du noble faubourg Saint-Germain, Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse, Qui met du blanc et du carmin : C'est une femme forte . . . . . . . . . . . . . . . .

Forte sans doute, mais toujours semme et sière de cette sierté qui commande le respect.

Cessons donc de l'interpeller à tout propos, de la prendre à bras le corps, de la surmener partout e toujours.

Révérons tous cette déesse altière! mais épargnons-lui nos baisers trop parfumés de vin vieux et nos tutoiements insolites!

Aimons cette grande Liberté, qui plane su es hauts sommets et qui étend sa main féconde et tutélaire sur notre chère patrie! Cherchons de plus en plus à comprendre son génie, mais surtout, chers concitoyens, faisons tous nos efforts pour lui conserver, dans notre Suisse, l'excellente réputation qu'elle s'est acquise après des siècles de lutte!

C'est pourquoi, je vous le répète, traitez-la avec délicatesse, comme une mère respectée, qui a donné à ses enfants chéris le plus pur de son sang.

Et maintenant, très chers concitoyens, que vont s'ouvrir ces grandes et solennelles assises de tout un peuple en fête, que vos cœurs s'enflamment du souffle d'un patriotisme large et éclairé.

Inspirez-vous de cet esprit de modération, qui fait la force et la grandeur des républiques et luttez de toute l'autorité de vos voix éloquentes contre le despotisme des majorités.

Que notre petit pays se grandisse par l'élévation de vos idées et de vos sentiments, et que les étrangers qui viendront partager notre allégresse, puissent s'écrier : Vivent la Suisse et le canton de Vaud!!

Thermes de Lessus, juillet 1876. L. C.

## La municipalità dé Mordzes et lé z'apothikières.

Doû z'épâo restâvont tot proutse dé Mordzes, io l'aviont on rurat à soignî. L'étâi dâi brâvé dzins, dé bounna via, mîmamint que l'hommo îré din lo Conset communat.

Lâo train allâvé bin, fajon bon ménadzo, jamais nion ne lé z'avâi oïu deré : « t'in as mintu », mâ toparai lai avâi dé timps z'in timps tsî leu quôquié niolans.

L'étâi cè tonnerre dé Conset communat que fasâ tot lo mau. Ti lé iadzo que l'hommo lai allâvé, sa féna gongounâvé. A l'oure, l'étâi dâo timps fotu et lli que tegnâi la borsa serraïe, devessâi oncore baillî à toté lé tenabllié po n'a botolhie âo conseillé.

Quand faillái dessacâ, l'étâi adé onna remauffaie:

« Bin su que te vas oncora lè deré ohî à ti cllião
» biaux z'affèré. Quand voûtré monsu ont fauta d'ô» quié, vo z'invortolliont cè mouè dé tserpifou cou» min té, et avouè lâo lingua d'aspi vo font levâ lo
» bré.

No fâ bin pi ôquié voûtron gaze po trèré noûtron
 fémè. L'est bon po clliâo fignolets que se redui sent tot étourle âotré pai la nè.

» Lé coumin quand vo z'ont fè tsandzî lo pavé-» mint, io l'ont betâ dûé rigolé por iena et clliâo » biaux trétois po ménadzî lé solâ dé patte et lé » z'affutiaux dé lâo primbèche? No z'a toparai faliu » tot cin pahî.

» Lé z'hommo sé fotont pas mau dé cin leu que » n'ont pas l'ardzint in maniance.

» Lé verè assebin. Quand on vai ti clliâo monsu » qu'ont tot à lâo potta, et no, po on miserabllio bet » dé tsemin io l'applliâi lai est tant qu'âi z'abots, » lai a mè dé dix ans que promettont de lai invoûyi » dâi z'ovrai et lé adè lo même commerço. Mîma-» mint qu'âi derrâiré venindze, te lai est restâ ar-» rimblliâ avouè ta bossetta.

» T'é dio que l'est onna vergogne de sé lassî dincé » mécanisâ.

» Ora tai! » et la pîça dé cinquanta centimes tsesîvé su la trabllia.

L'hommo que savâi lo ditton: que répond appond, ne pipâvé pas on mot, l'infattàvé la pîça din sa catsetta dé gilet et la clliotze senâvé adè que l'étâi dza à la mâison dé vela.

Quand revegnâi po dinâ, sa féna l'intervâvé adé su cin que l'aviont fè.

- Qu'ai-vo fè vouai que t'è restâ tant grantin? que lai dese on dzo:
  - N'in nommà doû municipaux.
  - Quouî âi-vo nommâ?
  - Lé doû z'apothikières.
  - Caiss-té?
  - Lé coumin lo té dio.
- Ma fâi, vo n'aria pas pu mî fèré, car l'étâi binstout timps que lai aussé quoqu'on po fèré alla la Municipalità? L. C.

Lausanne, le 13 juillet 1876.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai entendu émettre de divers côtés l'avis que pour accentuer le caractère national du Tir fédéral, nos dames et demoiselles du Canton de Vaud et spécialement de Lausanne, devraient faire revivre le costume du pays en abandonnant pour quelques jours les chapeaux et les robes de la.... mode universelle.

Il est peut-être bien tard pour mettre à exécution cette idée, quant à l'ensemble du costume du moins;